



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rapport de la Présidente du jury des concours
externe et interne de Secrétaire des Affaires étrangères du cadre Orient
au titre de 2022**

I - Statistiques

Les concours externe et interne de Secrétaire Orient au titre de l'année 2022 se sont déroulés dans de bonnes conditions, aussi bien pour les épreuves écrites qu'orales. Ils offraient les postes suivants :

	Concours externe	Concours interne
Section Europe orientale et Asie centrale	4	2
Section Asie méridionale et Extrême-Orient	4	2
Section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique	4	2
	12	6

122 candidats étaient présents pour le concours externe, 29 pour le concours interne, chiffres très comparables à ceux de l'année 2021 (respectivement 134 et 26), dont 81 hommes et 70 femmes.

La répartition des candidats présents entre les différentes sections s'est établie comme suit :

	Internes	Externes	Total	répartition par section
Asie méridionale et Extrême-Orient	9	32	41	27,15 %
Europe orientale et Asie centrale	11	43	54	35,76 %
Maghreb, Moyen-Orient, Afrique	9	47	56	37,09 %

36 candidats externes avaient été déclarés admissibles, ainsi que 9 internes. Un candidat externe s'était désisté, ayant été admissible au concours de CAE-0. 70% des candidats admissibles au total avaient moins de 30 ans.

A l'issue des épreuves orales, le jury a déclaré admis 12 candidats externes et placé, au regard des résultats obtenus, deux candidats sur liste complémentaire, l'un en section Europe orientale et Asie centrale et l'autre pour la section Maghreb, Moyen-Orient et Afrique. 6 candidats internes ont été déclarés admis. A noter, toutes catégories confondues, la parité exemplaire que manifestent les listes des admis à l'issue de ces deux concours (9 hommes, 9 femmes).

II - Epreuves écrites d'admissibilité

II - A. Composition (civilisation)

Les résultats de cette épreuve révèlent un niveau convenable pour une majorité de candidats, qui ont obtenu des notes dont la moyenne générale s'élève de 9,47 à 11,58 en fonction des sections.

Le jury a relevé que les sujets, généralement bien compris, avaient parfois été traités partiellement, les candidats ne faisant notamment pas de propositions alors que cela leur était demandé. Si certaines copies ont mérité des notes excellentes, d'autres se sont révélées très mauvaises, le sujet rentrant difficilement dans la question de cours. Les références à l'histoire et la géographie des zones concernées ont été appréciées.

Le jury a attaché une certaine importance à la présentation et au soin des copies, celles comportant trop de fautes d'orthographe ayant été pénalisées.

II - B. Questions internationales

Elles ont été choisies par 83% des candidats, de préférence au droit public. Les moyennes générales en externe et interne s'établissent en-dessous de 10. Certains candidats se sont montrés trop scolaires et ont manqué de recul dans leurs analyses, ne parvenant pas à faire de recommandations. Certaines copies étaient inachevées et ne comportaient pas d'éléments de langage. Le jury encourage les candidats à soigner cette dernière partie, qui doit faire partie de la conclusion et refléter leur capacité à porter une appréciation et à formuler éventuellement des propositions.

II - C. Droit public

Les notes révèlent un niveau général insuffisant, particulièrement au concours interne. Le jury encourage les candidats à davantage préparer cette épreuve lorsqu'ils la choisissent.

II - D. Economie

L'épreuve d'économie sous la forme de questions à réponse courte devait permettre au candidat de démontrer son aisance dans le maniement des concepts économiques et faire la preuve d'une culture suffisante dans ce domaine, en particulier s'agissant des sujets d'actualité. Les candidats devaient manifester leur capacité à construire un raisonnement et développer leur argumentation en rédigeant une courte note d'une à deux pages sur chaque sujet proposé.

Beaucoup trop de copies n'ont pas fait état d'une réelle capacité à construire une problématique sur chaque sujet et étaient plus ou moins illisibles dans leur forme de présentation, avec une réponse au fil de la plume ne mettant pas en évidence une construction suffisamment logique.

La réponse à chaque question doit en effet au minimum comporter une courte introduction, qui permet au correcteur de s'assurer de la compréhension du sujet et de saisir d'emblée la problématique développée, et un développement présentant une réflexion cohérente, construite, argumentée et illustrée. Le vocabulaire doit éviter les formulations vagues, les expressions journalistiques et, de manière générale, tout jargon pédant.

II - E. Langues

Les épreuves écrites d'anglais ont témoigné d'un niveau très satisfaisant, la moyenne des notes s'établissant autour de 14/20.

Si de très bons candidats ont pu se détacher en chinois, le niveau général en arabe littéral et en hindi a été plus décevant. Le niveau des candidats à l'épreuve de japonais était moyen, meilleur en traduction que pour l'essai. Les candidats ayant choisi le russe ont fait montre d'un niveau plus homogène que l'an passé, grâce à moins de très mauvaises copies, même si 54% des notes ont été éliminatoires. Certaines copies ont pâti d'une vraie faiblesse dans la maîtrise de la langue française, d'autres d'un manque de culture générale sur la région correspondant à la langue choisie.

La déception la plus grande fut notée par le jury de swahili, qui a déploré le niveau très insuffisant des candidats, à l'exception d'une bonne copie.

III - Epreuves orales d'admission

III - A. Langues

Le niveau d'anglais des candidats s'est révélé très bon à l'oral d'admission, avec une moyenne générale à cette épreuve obligatoire de 15/20 au concours interne et 17,5 au concours externe, ce qui tend à rendre cette épreuve peu discriminante pour les candidats.

Parmi les langues de spécialité, les meilleurs notes ont été obtenues en russe, chinois et hébreu au concours interne ; en turc, japonais, hindi et hébreu au concours externe.

Le jury de russe a noté que dans l'ensemble les candidats ont montré une bonne maîtrise de la langue. Les candidats les mieux notés se sont singularisés par leur aisance dans l'expression orale et leur capacité à proposer des réponses argumentées et construites. La plupart des candidats avaient un niveau très homogène. Certains candidats ont laissé apparaître une difficulté à structurer leur pensée et à la nourrir par des connaissances historiques allant au-delà de l'actualité récente.

Le jury d'arabe a noté un niveau d'ensemble satisfaisant, mais qui est resté dans une moyenne assez basse.

Le jury d'hébreu a apprécié le très bon niveau de langue et de connaissance des relations internationales dans la zone géographique des candidats ayant choisi cette langue.

En langues facultatives, les meilleures moyennes se retrouvent en arabe maghrébin, chinois, italien et portugais.

III - B. Questions européennes

La moyenne des notes obtenues ne s'est élevée qu'à 10,78 en interne et 11,46 en externe. Plusieurs candidats ont obtenu de très bonnes notes, en raison de leur connaissance approfondie des différentes institutions et des politiques menées par l'Union européenne. Le jury a en revanche déploré qu'une minorité fasse montre d'une ignorance profonde de ces sujets, ce qui l'a conduit à infliger de mauvaises notes dans cette matière au coefficient élevé, qui ne saurait être négligée par les candidats aux deux concours de secrétaire Orient.

III - C. Entretien avec le jury

Le jury était composé de cinq personnes aux origines administratives variées (cadres général et Orient, ENA), d'âge (actifs et retraités) et de sexe différents. Ses membres avaient suivi auparavant une formation spéciale, organisée par la DRH, avec un intervenant extérieur, portant notamment sur les biais cognitifs et leur ayant permis de s'accorder sur les principaux éléments d'une grille d'évaluation commune avant les épreuves. Le jury était déterminé collectivement à user de bienveillance envers les candidats admissibles, dans un cadre contraint par le port du masque, pendant l'entretien de 45 minutes.

L'épreuve s'est déroulée conformément aux dispositions prévues : accueil par la présidente, puis exposé portant sur un sujet tiré au sort (questions de fond sur l'histoire diplomatique récente ou touchant à l'actualité internationale) pour les candidats au concours externe, ou sur les acquis de l'expérience professionnelle pour les candidats au concours interne. Cette phase de l'entretien a permis d'engager une première phase de discussion, suivie de questions portant le parcours et la motivation des candidats à vouloir rejoindre la diplomatie, puis d'un dialogue sur des questions internationales ou administratives, qui ont pu donner lieu à une brève mise en situation.

La plupart des candidats externes se sont montrés bien préparés au premier exercice, parvenant à faire une présentation initiale structurée dégageant la problématique du sujet posé. Le jury encourage donc les futurs candidats à s'exercer à l'exposé pour l'épreuve, mais à ne pas se montrer trop scolaires dans leur présentation du sujet (plans en parties et sous-parties qui n'ont pas besoin d'être signalées comme telles) ou à ne pas reproduire des bribes de cours, qui peuvent paraître récitées sans contextualisation.

Le jury cherche moins en effet dans cette épreuve à vérifier des connaissances (testées dans d'autres matières), qu'à apprécier la capacité de réflexion du candidat, son aptitude à argumenter, soutenir un point de vue et faire montre de sens critique. A cet égard, certains candidats hésitent encore à donner leur avis, alors que le jury a apprécié les réponses personnalisées lorsqu'elles étaient accompagnées d'un raisonnement s'appuyant au besoin sur des exemples parlants.

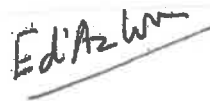
La part de l'entretien consacrée aux expériences professionnelles est l'occasion pour le jury de s'intéresser à la motivation des candidats à présenter ce concours « Orient », plutôt qu'un autre. Les candidats qui ont obtenu les meilleures notes ont su convaincre de leur intérêt prononcé pour leur zone de spécialité, en mettant en valeur la richesse de leurs parcours personnels et de leurs apprentissages de terrain.

Le jury encourage les futurs candidats à ne pas hésiter à parler d'eux-mêmes, de leur histoire et de leurs découvertes personnelles, plutôt qu'à répéter les poncifs récurrents sur leur « passion » innée pour le service public et la diplomatie, ou les qualités de « disponibilité et adaptabilité » qu'ils estiment presque systématiquement devoir être celles du diplomate. Le jury attend plutôt d'eux une capacité à convaincre du bien-fondé de leur démarche, qui soit authentique et s'appuie sur les éléments fournis dans le CV, que les

candidats doivent être capables de développer, afin d'expliquer les raisons susceptibles de justifier leur recrutement en qualité de diplomates.

La dernière partie des questions a porté sur l'actualité internationale (Ukraine, Chine, crise migratoire, PFUE, réchauffement climatique, par exemple) et/ou la connaissance minimale de l'organisation du MEAE et de ses différents opérateurs. Si les candidats ont pour la plupart fait montre d'une bonne connaissance des métiers diplomatiques, parfois acquise au cours de stages en ambassades ou organisations internationales, la partie consulaire a parfois été mal traitée. Les questions internationales ont pu donner lieu à la simple répétition des titres de la presse récente, sans s'appuyer sur une analyse ou une réflexion de fond.

Le jury encourage enfin les candidats à parfaire leur connaissance de l'action diplomatique au sens large (diplomatie d'influence, économique, action consulaire, aide au développement, etc.) et à se préparer aussi à des questions touchant au management ou à la gestion d'équipe.



La Présidente du jury

Emmanuelle d'Achon